

Définir des catégories ethniques risque d'induire les discriminations qu'on prétend combattre

Un entretien avec Hervé Le Bras

Hervé Le Bras est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), directeur de recherche émérite à l'Institut national d'études démographiques (INED). Il a notamment publié *Immigration positive* (avec Jack Lang) chez Odile Jacob (2006) et *Le sol et le sang* (2007) ainsi que *Le démon des origines* (1998) aux éditions de l'Aube.

Diasporiques : Merci, Hervé Le Bras, de bien vouloir nous donner l'avis d'un démographe sur les problèmes d'interculturalité voire de métissages auxquels s'intéresse la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement* et peut-être d'abord sur le concept même de peuple...

Hervé Le Bras : Les démographes s'intéressent en fait aux populations plutôt qu'aux peuples. Le mot peuple est beaucoup plus large. Le récent dictionnaire européen de philosophie¹ compare les mots utilisés, pays par pays, pour désigner des concepts de cette nature. Par exemple, le mot allemand *Volk* n'a pas le même sens que le mot français peuple ni que le mot russe *narod*. Si l'on remonte à l'Antiquité, on sait que les Grecs avaient de multiples termes pour nommer les groupes humains : *demos*, *laïos*, *ethnos*, *genos*... chacun ayant bien sûr une signification propre (incidemment, leur traduction française est quelquefois, disons-

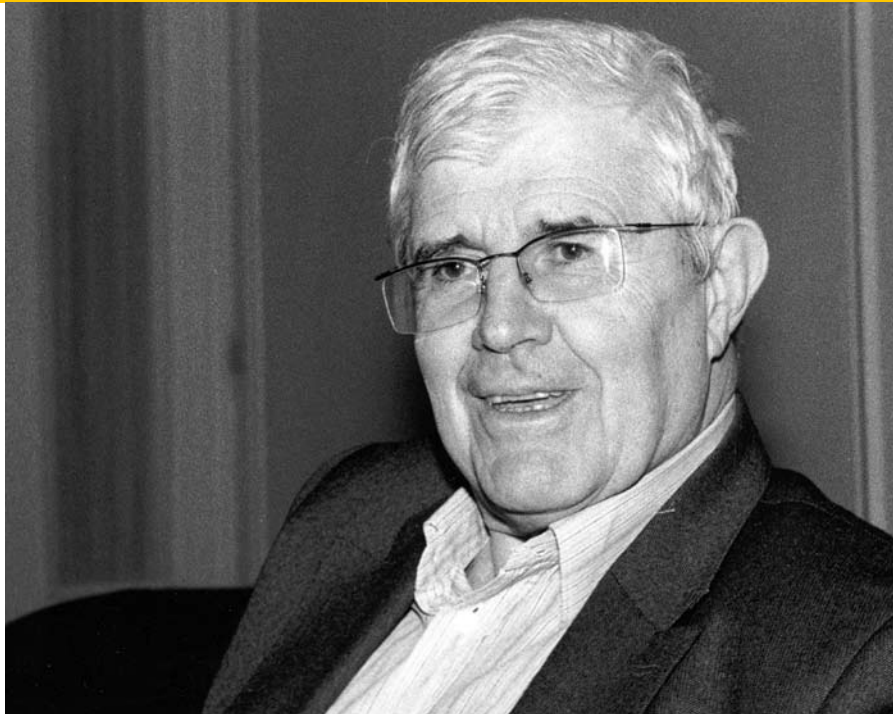
le, assez surprenante, même chez des éditeurs habituellement réputés pour leur sérieux !). D'une certaine manière, cette diversité d'expression témoigne à elle seule de la multiplicité des façons, pour un habitant de la Grèce antique, de se rattacher à une collectivité alors que, dans notre pays, et tout particulièrement en ce moment, on se donne pour objectif de définir impérativement une appartenance dominante, commune à tous, sous le terme d'identité nationale.

D : On ne peut en effet qu'être frappé de l'exacerbation actuelle de ce que dénonçait déjà l'an passé avec force Monique Chemillier-Gendreau dans nos colonnes : « Le concept d'identité nationale est une confiscation abusive de la multiplicité de nos appartenances »².

H.L.B. : Oui ! Or la possibilité de changer de culture ou d'en acquérir au moins partiellement une ou plusieurs

¹ *Vocabulaire européen des philosophies*, B. Cassin dir., Le Seuil, 2004.

« Changer de culture doit être considéré comme un droit fondamental. »



autres est, selon moi, un trait profondément humain ! Je me suis personnellement opposé à l'historien Pierre Chaunu³ (sans remettre en cause sa qualité proprement dite d'historien) lorsqu'il prétendait qu'on ne pouvait plus changer de culture dès qu'on atteignait l'âge de six mois ! Or changer de culture devrait être considéré comme un droit fondamental de l'espèce...

D : On est bien là en effet dans la dualité, elle aussi explicitement évoquée par Monique Chemillier-Gendreau, entre identité choisie et identité subie ! Pourriez-vous nous dire un mot de la pensée de Claude Lévi-Strauss à ce propos ? Il y a été fait allusion lors de sa récente et regrettée disparition...

L'INTERCULTURALITÉ, UN DANGER POUR LES CULTURES MINORITAIRES ?

H.L.B. : L'un des apports essentiels de Lévi-Strauss est d'avoir énoncé après la Seconde Guerre mondiale que les cultures les plus riches étaient celles qui possédaient le plus de contacts et d'interférences avec les autres. Ce qui s'oppose bien sûr radicalement à l'idée de « pureté » d'une culture ! Plus tard Lévi-Strauss s'est néanmoins demandé si l'on n'était pas allé trop loin en termes d'interactions et de mélanges culturels, au risque de voir les cultures minoritaires absorbées par les cultures dominantes : la diversité culturelle aurait été aussi menacée que la biodiversité... Et du coup il en était venu à recommander, logiquement si l'on veut mais quand même de façon assez surprenante, un certain degré de fermeture des

² *Diasporiques* n°2 nouvelle série, juin 2008, p. 10-18.

³ Décédé le 22 octobre 2009 à l'âge de 86 ans.



« Le plus souvent les cultures ne disparaissent pas, elles se transforment. »

cultures les unes aux autres. Je ne pense pas pour ma part que ces craintes soient réellement fondées. Peut-être certaines cultures donnent-elles l'impression de « disparaître » mais, en réalité, le plus souvent elles se transforment progressivement et, au bout de quelques décennies, elles sont devenues assez différentes au contact des autres même si elles conservent des éléments de leur passé. Partout aussi de nouvelles cultures sont en formation.

D : Une revue dont le titre est *Diasporiques/Cultures en mouvement* ne peut que témoigner de son accord sur l'idée d'un enrichissement par les contacts avec d'autres cultures. Quant à la position tardive de Lévi-Strauss, elle rappelle singulièrement celle des Juifs qui se sont opposés à l'Émancipation de peur d'y perdre leur identité. Et qu'on retrouve aujourd'hui par exemple chez un Jean-Claude Milner dans sa critique des Lumières⁴.

H.L.B. : Oui, hélas, les autres vous enferment parfois dans une culture, vous y assignent quelles que soient vos aspirations. C'est le thème du très beau livre de jeunesse de Hannah Arendt, *Rahel Varnhagen*⁵. Cette jeune femme juive tint un salon renommé à Berlin au début du XIX^e siècle. Elle avait une forte volonté d'assimilation ; elle n'était pas pratiquante, elle parlait parfaitement l'allemand, elle s'était mariée à un non-juif, etc. Mais rien n'y fit, elle restait considérée comme juive et, en fin de parcours, très déçue, elle revint vers sa culture d'origine. Il existe un côté négatif, obscur, des cultures qui se définissent par opposition, qui ont besoin d'autres, souvent largement imaginaires, pour se conforter dans leur singularité.

D : Un rejet par les autres qui lui sert en quelque sorte de bouclier de protection contre le risque de dilution de sa propre culture...

⁴ Les penchants criminels de l'Europe démocratique, Verdier 2003.

⁵ *Rahel Varnhagen. La vie d'une Juive allemande à l'époque du romantisme*, traduction de Henri Plard, Tierce 1986 ; réédition Pocket 1994.

H.L.B. : Exactement ! J'avais publié – il y a déjà une vingtaine d'années ! – un petit texte intitulé *Plus Français que moi, tu rentres chez toi*⁶. Si quelqu'un semble trop facilement s'assimiler, c'est louche ! On retrouve là un thème qui a fait florès avant guerre, celui du cosmopolitisme : plus « ils » nous ressemblent, plus il faut se méfier d'eux !

NE PAS SE TROMPER DE COMBAT CONTRE LE RACISME

D : Venons-en, si vous le voulez bien, à la notion de race. La biologie moderne nous montre qu'il existe incontestablement des marqueurs génétiques relativement spécifiques à divers groupes humains, mais qui ne sont en rien constitutifs de « races » au sens habituel du terme⁷. N'est-ce pas une erreur stratégique de combattre le racisme en niant contre toute évidence l'existence de toute espèce de différences entre les hommes ?

H.L.B. : C'est bien la position qu'avait défendue Pierre-André Taguieff dans l'un de ses premiers livres, *La force du préjugé*⁸ : si le racisme n'a aucun fondement biologique, l'anti-racisme ne peut pas, lui non plus, reposer sur cette même base incorrecte ! On retrouve je pense cette question à propos du métissage. En parler implique l'existence préalable d'entités « pures » et renvoie donc directement à la notion contestable de race (pure). Il me semble pour ma part que c'est bien le concept de pureté qu'il faut mettre en question. Cela vaut tout autant pour les cultures et les « races » que pour les langues : les linguistes s'accordent désormais à

dire que beaucoup d'entre elles sont des pidgins, des agrégats aux multiples composantes. Dans le cas des races, les caractères différentiels des divers groupes humains, qui ne peuvent évidemment pas être niés, ne sauraient masquer leurs écrasantes parentés. L'absence de tout fondement solide de l'existence des races n'a toutefois nullement gêné les racistes dans le développement de leurs théories ni le nazisme de prendre appui sur elles dans son œuvre de mort.

D : Le racisme prend en effet appui sur de tout autres bases que la biologie qu'il invoque ! Le cas du métissage est peut-être un peu plus complexe. Nous lui avons consacré tout un débat dans le dernier numéro de *Diasporiques*⁹. Parler de métissage implique-t-il que des « races pures » en soient les éléments constitutifs ?

H.L.B. : Non bien sûr, mais le concept reste quand même très lié à la couleur de peau, donc *de facto* à l'histoire coloniale de nos pays, donc au racisme. Dans l'Antiquité, grecque en particulier, on ne parle pratiquement jamais de couleur de peau : les esclaves étaient de la même couleur que leurs maîtres : c'étaient simplement des prisonniers !

LE CONCEPT DE MÉTISSAGE CULTUREL EST-IL FÉCOND ?

D : Il nous a en fait paru plus intéressant, au cours du débat ci-dessus évoqué, de parler de métissage *culturel*, en distinguant plusieurs acceptions de ce terme...

⁶ *Le genre humain* n° 19, « Émigrer/Immigré », éd. du Seuil 1989.

⁷ Bertrand Jordan, « Génétique, races et ascendances », *Diasporiques* n°2, juin 2008, p. 36-42.

⁸ *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, éd. La Découverte, 1988 ; rééd. Gallimard, 1990.

⁹ *Diasporiques* n°7, octobre 2009, p. 26-35.

H.L.B. : Je ne suis pas certain pour ma part de l'utilité formelle de cette expression. Je ne crois pas me souvenir que Lévi-Strauss l'ait employée : il parle plutôt de contacts, d'emprunts... Le risque – c'est un peu ce que je reprochais à Chaunu – est de « biologiser » ce qui relève en fait du culturel. Les interactions entre cultures ne sont pas du même ordre que les croisements entre les patrimoines génétiques des géniteurs d'un nouvel être vivant ! Emprunts, assimilation, copie, importation sont des mots qui me semblent en la matière plus proches de la réalité. Les cultures elles-mêmes se modifient sans cesse, souvent par petites touches, on est bien loin de la stabilité de la couleur de la peau d'un individu au cours de son existence ! Personnellement je n'emploie donc pas ce terme...

D : Nous avons nous-mêmes été très prudents au cours de ce débat, et nous sommes même partis du principe que toutes les cultures étaient métissées...

H.L.B. : Aucune n'est donc « pure », ce qui est une bonne façon de régler le problème !

D : Si vous voulez, mais on peut dire aussi que le mot métissage devient alors un terme linguistique permettant d'exprimer une réalité prégnante dans l'humanité et, dans cette acception, il devient un élément de contestation de cette « pureté » dont vous dénonciez vous-même le caractère pervers.

H.L.B. : Là je ne peux évidemment que vous suivre. Mais, en fait, ce qui me semble le plus important est

l'évolution progressive des cultures qui sont au contact les unes des autres par de modestes emprunts réciproques et répétés. L'anthropologue Jack Goody montre ainsi que, quand des tribus du Ghana sont impressionnées par des pratiques d'autres tribus, elles les incorporent dans leur propre culture, y compris s'il s'agit de divinités qui leur semblent bénéfiques...

D : Jean-Pierre Vernant ne nous disait pas autre chose dans l'entretien qu'il nous a accordé en 2005¹⁰. « Ce n'est pas parce qu'ils étaient indoeuropéens et de ce fait plus malins que le reste de l'humanité que les Grecs ont tout inventé, mais c'est bien plus parce qu'ils étaient des métis, capables de s'enrichir de toutes les civilisations méditerranéennes, souvent au départ plus délurées que la leur ».

H.L.B. : Attention, en grec « metis » désigne la ruse !

D : Je sais, mais je ne crois pas que Vernant, dans ce contexte, ait utilisé ce mot en ce sens : sa phrase me semble claire, il parlait bien de capacités d'absorption et d'intégration par les Grecs d'éléments de culture, « empruntés » diriez-vous, à leurs voisins...

H.L.B. : Oui et l'on peut sûrement dire qu'il y a eu effectivement à l'époque « fertilisation croisée » des peuples voisins, même si, là encore, on pourrait reprocher à cette expression d'être empruntée à la biologie !

D : N'y a-t-il pas eu quand même quelque chose de plus, en fait une réelle dissymétrie ? Car c'est quand

¹⁰ *Diasporiques* ancienne série, n°35, septembre 2005, p. 6-12.

« Le sens d'un mot,
c'est la somme de tous
ses emplois, dit à juste
titre Wigenstein »



même bien en Grèce et pas ailleurs que s'est alors produite une véritable explosion de la culture, sous toutes ses formes : politique, philosophique, scientifique, artistique, théâtrale... Et là il faut donc peut-être, s'agissant des Grecs, oser parler de métissage culturel...

H.L.B. : Plus que chaque apport étranger, ce qui est remarquable dans le miracle grec est leur synthèse. J'hésite à la qualifier de métissage, mais on est souvent prisonnier des mots et du sens qu'ils ont pris dans un certain contexte historique, politique et social. Revenons par exemple à celui que nous évoquions tout à l'heure : *race*. En France ce mot a une connotation très péjorative mais il est couramment utilisé en Angleterre ou aux États-Unis ! Dans le questionnaire de recensement de

ce dernier pays, figure explicitement le mot *race* et, au moins au premier degré, il ne semble choquer personne. La « *race* », là-bas, a une signification sociale en quelque sorte banalisée.

D : On ne donne effectivement pas le même sens et la même portée à des mots voisins d'une langue ou d'un pays à l'autre – vous le rappelez à juste titre au début de notre entretien. Et certains mots sont presque intraduisibles, dans la mesure où ils sont porteurs d'une histoire spécifique à chaque pays – l'un des exemples les plus connus étant le mot *laïque*, dont la traduction en anglais par *secular* n'est qu'une approximation.

H.L.B. : Sur ces questions de mots, j'aime beaucoup ce qu'en dit Wigenstein¹¹ dans ses *Investigations philosophiques* : « le sens d'un mot,

¹¹ Ouvrage posthume, publié en 1953 ; traduction française chez Gallimard, 1986.



« C'est drôle de voir une commission officielle se transformer de facto en contre-commission ! »

c'est la somme de tous ses emplois ». Une définition qui me semble juste car elle met l'accent sur le caractère variable du sens d'un mot...

D : Un mot, en quelque sorte, serait une fractale¹²...

H.L.B. : Je dirais plutôt un *ensemble flou* au sens mathématique de cette expression. Il ne le doit pas seulement à son usage mais aussi à la variabilité des perceptions d'une personne à l'autre en fonction de son passé individuel. En outre, au sein d'un pays donné, la signification des mots varie dans le temps et dans l'espace. Il faut en tenir compte si l'on veut comprendre et se faire comprendre. C'est

¹² L'exemple classique de l'objet mathématique qu'est une fractale est un nuage : bien dessiné quand on le regarde loin dans le ciel, de plus en plus diffus quand on s'en rapproche.

¹³ Le Conseil représentatif des organisations noires de France.

aussi pourquoi les mathématiciens qui doivent s'accorder sur un sens et un seul de leurs concepts mettent tant de soin à les définir. Leurs mots ne sont pas les nôtres.

COMMENT RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ?

D : Parlons un peu, si vous le voulez bien, de la sociologie de la représentation de l'autre et notamment de la lutte contre les discriminations.

H.L.B. : Volontiers ! Je suis partie prenante des réflexions en cours à ce sujet. J'avais accepté, ce qui peut paraître surprenant, d'être dans le conseil scientifique du CRAN,¹³ à la demande notamment du sociologue Michel Wieviorka, actuel administrateur de la Maison des Sciences de l'Homme. Et puis, sur ces entrefaites, après avoir contribué à lancer le mot d'ordre de discrimination positive, l'entrepreneur Yazid Sabeg a été nommé Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances et a annoncé son intention de disposer de mesures des caractéristiques ethnoraciales des Français afin de mieux combattre le racisme. Il a créé à cette fin un « Comité pour la mesure et l'évaluation des discriminations et de la diversité » (Comedd). Avec quelques amis, nous nous sommes penchés sur la composition « scientifique » de ce comité pour constater qu'il ne comportait que cinq scientifiques identifiables sur une trentaine de membres et qu'ils étaient tous connus pour être clairement en faveur des statistiques ethniques (à l'exception peut-être de son président, aux positions apparemment un peu plus

ouvertes). Nous avons alors décidé d'organiser une contre-commission de vingt-deux membres, la Carsed (Commission alternative de réflexion sur les « statistiques ethniques » et les discriminations). Nous avons fonctionné comme le ferait une commission officielle, notamment en auditionnant des spécialistes compétents en la matière. Nous nous sommes réunis une fois par semaine pendant quelques mois et nous avons décidé de publier notre rapport le même jour que le Comedd, c'est à dire le 24 juin dernier. Et nous l'avons fait... mais pas eux ! Chacun de nous avait rédigé un texte de 15 000 caractères, exposé devant la commission et discuté avec elle. Le tout a été publié sous le titre *Le retour de la race. Contre les statistiques ethniques* (voir encart). Nous avons bien sûr des différences de sensibilité entre nous, elles apparaissent au fil de ces pages, mais le titre seul de ce livre témoigne bien de notre accord sur l'essentiel !

D : L'autre rapport n'est toujours pas sorti ?

H.L.B. : À la date de notre entretien, ce 9 novembre 2009, c'est-à-dire avec plus de quatre mois de retard, toujours pas à ma connaissance ! Il existe manifestement des divergences au sein du Comedd. Ses membres ne parviennent pas se mettre d'accord de façon unanime. Nous savons qu'une partie de ce rapport (du moins sous sa forme provisoire) est nourrie d'attaques contre le nôtre, ce qui constitue quand même un joli paradoxe : la commission officielle se transformant en contre-contre-commission !

La Carsed

Vingt-deux scientifiques ont constitué en 2009 une association, la *Commission alternative de réflexion sur les « statistiques ethniques » et les discriminations* (Carsed), ayant pour objectif d'apporter des arguments contre les conclusions attendues du Comedd (*Comité pour la mesure et l'évaluation des discriminations et de la diversité*) en faveur de l'établissement de statistiques ethniques dans notre pays. La Carsed a publié ses conclusions le 24 juin dernier, jour prévu pour la remise officielle du rapport du Comedd, qui, elle, n'a pas eu lieu à la date prévue.

Les travaux de la Carsed sont présentés sous forme d'un ouvrage qui énonce des conclusions générales et donne ensuite la parole à chacun des membres. Son titre est éclairant sur son contenu : *Le retour de la race. Contre les statistiques ethniques**.

Le rapport dénonce le leurre politique et le leurre scientifique de l'opération engagée, attire l'attention sur les risques d'aggravation de la situation actuelle au travers du renforcement de la catégorisation ethnique de la société que risque d'induire la prescription de statistiques de cette nature ; il s'étonne qu'on ne développe pas, alternativement, la lutte contre les discriminateurs, notamment par un accroissement substantiel des moyens de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (la Halde).

* Éd. de l'Aube, Paris 2009, 235 pages, 17 €.

D : Indépendamment de toute idéologie, il faudrait quand même dire en quoi de telles statistiques, si elles voient jamais le jour, pourront effectivement être utilisées pour lutter contre les discriminations. Méthodologiquement parlant, le moins qu'on puisse dire est que cela n'a strictement rien d'évident.

H.L.B. : C'est exactement la même chose pour les catégories socio-économiques : ce n'est pas parce qu'on sait les définir avec précision

depuis des décennies que la lutte contre les inégalités a progressé ! Et c'est bien la raison pour laquelle nous suggérons, nous, essentiellement de renforcer la lutte directe contre les discriminateurs, dans le droit-fil de ce qui se fait déjà mais à trop petite échelle. Par exemple en multipliant la pratique dite du *testing*¹⁴ et en prenant les sanctions prévues par la loi à l'encontre des contrevenants. Ou en mettant effectivement en place de façon générale le CV anonyme à l'embauche. Ou encore en renforçant les pouvoirs de la Halde¹⁵, en lui donnant notamment les moyens de multiplier et de faire accélérer les procès qu'elle induit, etc.

D : Louis Schweitzer, son président, nous disait il y a un an qu'il fallait que cette institution soit mieux connue et plus utilisée et que sa conviction était « qu'il fallait réprimer toutes les discriminations, quelles que soient leur nature et leur intensité »¹⁶. Or nul besoin pour cela de statistiques préalables !

L'ACTUEL JEU DANGEREUX DE L'ÉTAT

D : Votre participation au Conseil scientifique du CRAN vous apporte-t-il les mêmes satisfactions que votre présence à la Carsed ?

H.L.B. : Après la fondation de la Carsed, je me suis détaché du CRAN, mais j'en reconnais la légitimité dans un pays qui ne promeut pas suffisamment à mon goût la liberté d'association. Et cela même si je ne partage pas plusieurs options de cette organisation, notamment bien sûr en matière de statistiques ethniques : elle semble être en faveur

d'un recensement des Noirs, ce qui est évidemment à l'opposé de ce que recommande la Carsed. Et je pense la même chose du rôle du CRIF¹⁷.

D : L'existence du CRIF est en effet légitime en tant que telle. Ce qui ne l'est pas, mais alors pas du tout, c'est le rôle que les pouvoirs publics tendent à lui faire jouer de représentation « des Juifs de France » (et non des seules *institutions* qui y adhèrent librement). Et là on tourne complètement le dos à l'essence même du mouvement associatif diversifié, émanation de la diversité française (qui n'a nul besoin d'être « mesurée » mais dont on devrait faciliter l'expression multiple).

H.L.B. : Absolument. Une fois qu'on est entré dans un système de catégorisation ethnique, il devient extrêmement difficile d'en sortir : des habitudes sont prises, des structures administratives se mettent en place, certains y trouvent des avantages personnels ou collectifs qu'ils ne voudront plus abandonner, etc. Et ce qui est particulièrement inquiétant aujourd'hui est que l'État, par les multiples interventions que nous avons évoquées, prend le risque de devenir prescripteur et de contribuer ainsi lui-même à donner corps à des catégories ethniques ou ethno-raciales potentiellement porteuses des discriminations que par ailleurs il prétend combattre. ☹

PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS

PAR PHILIPPE LAZAR

PHOTOGRAPHIES DE JEAN-FRANÇOIS LÉVY

¹⁴ Elle consiste à tester l'existence de discriminations au faciès à l'entrée de certains établissements.

¹⁵ La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

¹⁶ *Diasporiques* n°3, septembre 2008, p. 6-12.

¹⁷ Conseil représentatif des institutions juives de France.